

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE COMMERCE



18146927

25 SEP. 2018

DIVISION MONS

Greffe

N° d'entreprise : 0401.194.176

Dénomination

(en entier) : AUTOBUS NAWAY

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Chaussée de Bruxelles 268, 7850 Petit-Enghien, Belgique

Objet de l'acte : Confirmation de nomination de gérants

L'assemblée générale du 31 août 2018 décide à l'unanimité de ce qui suit :

Elle confirme la désignation de la SPRL ATRI - N° entreprise 0455.071.243, siège social : Polderken 7, 9992 Middelburg - en qualité de gérant de la SPRL AUTOBUS NAWAY avec effet au 26 juillet 2017, pour une durée indéterminée, pour qui accepte, Monsieur Patrick Lanssens, gérant de ladite société ATRI.

Elle confirme la désignation de la SPRL PLAN - N° entreprise 0680.633.459 - siège social : Polderken 7, 9992 Middelburg - en qualité de gérant de la SPRL AUTOBUS NAWAY avec effet au 1^{er} octobre 2017, pour une durée indéterminée, pour qui accepte, Monsieur Pieter Lanssens, gérant de ladite société PLAN.

Le représentant permanent de la SPRL ATRI étant Monsieur Patrick Lanssens (numéro national 59.08.08-261-18 - adresse : Polderken 7, 9992 Middelburg) nommé par l'organe de gestion en date du 15 juin 2017.

Le représentant permanent de la SPRL PLAN étant Monsieur Pieter Lanssens (numéro national 86.09.18-295-64 - adresse : Polderken 7, 9992 Middelburg) nommé par l'organe de gestion en date du 15 septembre 2017.

Messieurs Patrick et Pieter Lanssens, ratifient toutes les opérations qu'ils ont effectuées en leur qualité de représentant permanent depuis le jour de la nomination respective desdites sociétés ATRI et PLAN en leur qualité de gérants de ladite société AUTOBUS NAWAY.

Signé par,

Patrick Lanssens pour
la SPRL ATRI, gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)